

# LA FIBRE CHEZ VOUS

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 15 décembre 2020



LES  
INTERCOMMUNALITÉS  
DE LA HAUTE-VIENNE

## 2600 NOUVEAUX FOYERS ÉLIGIBLES À LA FIBRE EN HAUTE-VIENNE !

Le réseau public de fibre optique DORSAL étend sa toile avec l'ouverture de trois nouvelles plaques ce lundi 14 décembre, et deux autres vendredi 18 décembre. Au total, près de 2600 nouveaux foyers ou entreprises pourront profiter du très haut débit, en s'abonnant auprès d'un fournisseur d'accès à Internet partenaire du réseau public. Un réseau construit par DORSAL, exploité et commercialisé par Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit (NATHD) et réalisé grâce à la mobilisation de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Haute-Vienne et des intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Union Européenne.

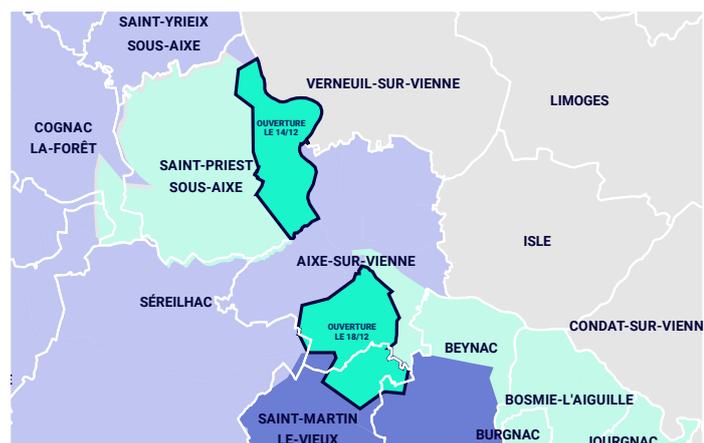
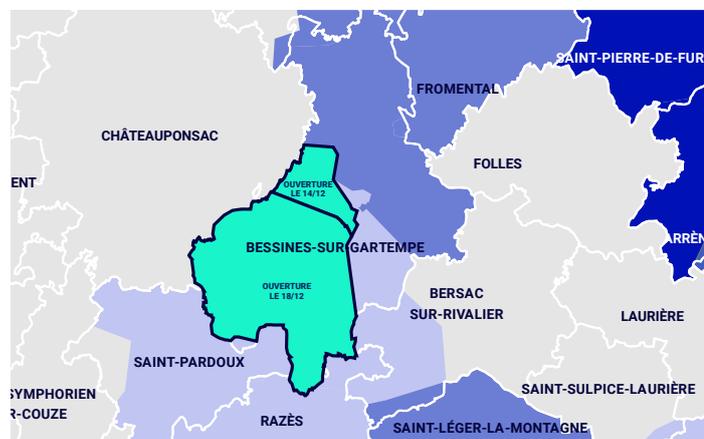
### LES SECTEURS CONCERNÉS

Le premier secteur ouvert à la commercialisation le 14 décembre est situé sur la commune de **Bessines-sur-Gartempe**. Il comprend 400 lignes optiques, soit autant de foyers ou locaux d'activité éligibles à la fibre. Sur cette zone, 80 lignes supplémentaires ont été spécifiquement créées pour raccorder l'EHPAD Suzanne Valadon.

Vendredi 18, une nouvelle zone de 614 lignes sera raccordable, intégrant l'ouest de Bessines, ainsi que quelques foyers de **Châteauponsac** et **Saint-Pardoux**.

Le deuxième secteur est situé sur la partie est de **Saint-Priest-sous-Aixe**. Cette plaque de 484 lignes permettra de couvrir la quasi totalité de la commune, à l'exception de quelques foyers sur la pointe nord (la motié ouest étant éligible depuis 2019). Plus au sud, une nouvelle zone de 612 lignes ouvrira vendredi 18 décembre, à cheval sur **Aixe-sur-Vienne** et **Saint-Martin-le-Vieux**.

*\* Le déploiement et la commercialisation du réseau fibre se font par « plaques », dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes ! Une même commune peut ainsi être traversée par plusieurs plaques qui ne seront pas déployées ou commercialisées en même temps.*



OUVERTURE DÉCEMBRE 2020 OUVERT 2021 2022 ZONE DE DÉPLOIEMENT PRIVÉ

Enfin, depuis lundi 14 décembre, une zone de 492 lignes optiques est ouverte à la commercialisation, réparties sur les communes de :

- **Les Cars** (383 lignes)
- **Bussière-Galant** (58 lignes)
- **Pageas** (25 lignes)
- **Flavignac** (26 lignes), qui est désormais intégralement éligible à la fibre, une précédente plaque ayant ouvert début décembre 2020.

**Au total, à ce jour, 8100 lignes optiques ont ainsi été livrées par DORSAL en Haute-Vienne.**



## LE RACCORDEMENT FINAL

### COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement à la fibre du foyer ou du local d'activité. Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans la rue, à 150 m maximum, jusqu'à l'intérieur du logement ou du local. Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par NATHD ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement.

La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau télécom cuivre déjà en place quand il existe. S'il n'existe pas ou si ce passage n'est pas identifié, une solution est proposée par le technicien de raccordement.

### RACCORDEMENT GRATUIT

Grâce au montage financier mis en place par les collectivités, **l'installation de la fibre chez le particulier n'est pas facturée**. L'abonné ne paie que son abonnement. Attention, certains opérateurs facturent des frais d'accès au service, qui ne sont pas des frais de raccordement.



## LA SUITE DU DÉPLOIEMENT EN HAUTE-VIENNE

En Haute-Vienne, d'ici 2022, **50 000 foyers ou locaux d'activité** seront raccordables à la fibre sur le réseau public DORSAL. Cet **investissement public de 66 millions d'euros HT** est cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, les intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Union européenne. Un volontarisme nécessaire pour lutter contre la fracture numérique et renforcer le dynamisme et l'attractivité des territoires.

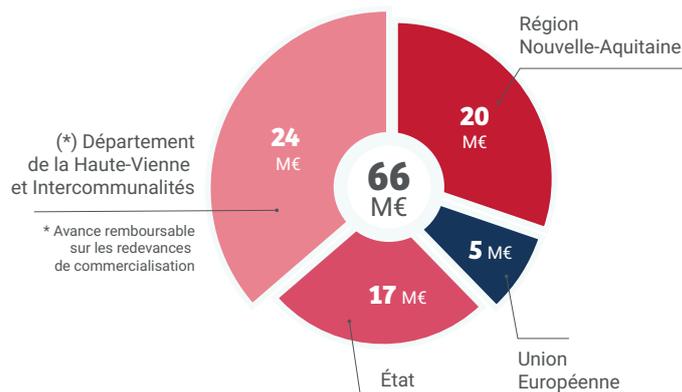
Sur le reste du territoire (Zones AMII et AMEL\*), l'opérateur privé Orange s'est engagé à déployer 68 000 lignes de fibre optique d'ici 2024.

\* Appels lancés par l'État dans le cadre du programme national très haut débit.

AMII : Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement.

AMEL : Appel à Manifestation d'Engagements Locaux

### UN INVESTISSEMENT PUBLIC DE 66 MILLIONS D'EUROS



## QUI FAIT QUOI ?



- Assure le montage financier du projet fibre à la maison en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, et détermine le calendrier des déploiements, en lien avec ses collectivités membres
- Conçoit et construit le réseau jusqu'en limite de propriété privée, via ses entreprises travaux, puis le livre à NATHD.



(DÉLÉGATAIRE DE DORSAL)

- Assure, pour le compte des collectivités, l'exploitation et la commercialisation du réseau public auprès des opérateurs fournisseurs d'accès Internet
- Assure les opérations de maintenance et d'entretien du réseau construit par DORSAL

### LES FOURNISSEURS D'ACCÈS À INTERNET

- Proposent aux habitants des offres «fibre» d'accès à internet (entreprises, professionnels, collectivités, particuliers)
- Louent les infrastructures du réseau public fibre construit par DORSAL, commercialisé par NATHD pour fournir ce service

L'opérateur est le seul interlocuteur de l'abonné pour son raccordement et en cas de panne !

# NOUVELLE-AQUITAINE THD, LE PLUS GRAND RÉSEAU PUBLIC FIBRE DU SUD-OUEST.

Cette société publique locale a été créée en 2015, à l'initiative du Conseil Régional. Alors que les syndicats mixtes adhérents, dont DORSAL, construisent l'infrastructure, NATHD en assure la commercialisation et l'exploitation.

La mutualisation à l'échelle régionale permet de baisser les coûts d'exploitation du réseau, mais aussi d'apparaître plus fort vis à vis des opérateurs, grâce à un volume de prises à commercialiser important : + de 700 000 prises sur 7 départements !

Autre intérêt : le modèle économique, qui permet **des retours sur investissements rapides pour les territoires adhérents**. Grâce aux loyers payés par les fournisseurs d'accès pour utiliser le réseau, NATHD perçoit des recettes qu'elle reverse à ses actionnaires, dont DORSAL. Ces revenus permettent de financer la suite des déploiements, de rembourser les emprunts et d'imaginer progressivement de nouveaux services (éducation, santé, prise en charge de l'autonomie...).



NATHD commercialise les réseaux publics de fibre optique de 7 Départements, dont la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne, où le réseau est construit par DORSAL.

## LES AVANTAGES DE LA FIBRE

Avec la fibre optique, les débits sont bien plus performants que l'ADSL (jusqu'à 1 Gbit/s). De quoi accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements et de sensations, grâce à une technologie 100% prête pour le futur.

- Navigation Internet fluide
- TV HD / 3D sur 1 ou plusieurs postes
- Bouquet de chaînes

- Contrôle du direct
- Vidéo à la demande (VOD)
- Jeux en ligne
- Échanges de vidéo, photos...
- Téléphonie sur Internet illimitée vers fixe et mobile / différents pays
- Services publics en ligne

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE ET  
CONNAÎTRE LE CALENDRIER  
DE DÉPLOIEMENT SUR [WWW.NATHD.FR](http://WWW.NATHD.FR)



Exploite et commercialise le réseau construit par DORSAL

0 806 806 006

Service gratuit  
+ prix appel

[www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)

## CONTACTS PRESSE

Florence Santucci-Crossard, NATHD 06 29 75 20 10 - [crossard@nathd.fr](mailto:crossard@nathd.fr)

Céline Cherpin, DORSAL 06 67 30 51 92 - [communication@dorsal.fr](mailto:communication@dorsal.fr)

Avec le  
soutien de

